

Le Président

Monsieur Pascal SEMONSUT
Maire
13 Route d'Orléans
45510 VIENNE-EN-VAL

Fleury-les-Aubrais, le 10 mai 2022

Vos réf.

Dossier suivi par : Sylvie BOUCHETTE

Tél. : 02 38 77 77 09

E-mail : sylvie.bouchette@loiret.cci.fr

Nos réf. : PGO/SBA/SBO

Objet : modification du PLU de Vienne-en-Val



Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 5 mai 2022, vous m'avez communiqué pour avis le projet de modification du PLU de Vienne-en-Val qui porte sur :

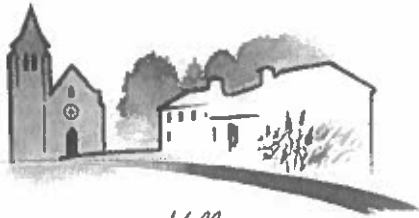
- L'adaptation du règlement écrit concernant :
 - l'article 3 de la zone UB : modification des règles d'accès en cas de division de terrain
 - l'article 11.3 pour les zones d'activités Ui et AU_i concernant l'assouplissement de l'implantation des haies en clôture sur voie publique,
 - l'article 13 pour les zones à vocation d'habitation UB et 1AU concernant l'augmentation des surfaces de pleine terre de 30 à 60% de la parcelle ou de l'îlot de propriété,
- Et la suppression des ER n°8 et n°13

Après examen du dossier par mes services, celui-ci n'appelle pas d'observation particulière. Par conséquent, la CCI du Loiret émet un avis favorable sur ce dossier.

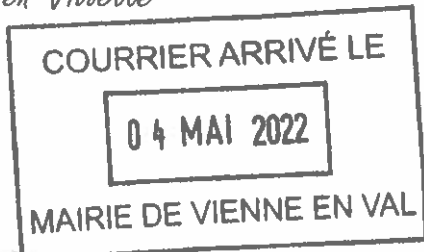
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Philippe GOBINET



Ménestreau-en-Villette



Vos réf. : PS S-

Nos réf. : DT / SH

Ménestreau-en-Villette, le 3 mai 2022

Monsieur Denis TRÉMAULT
Maire de Ménestreau-en-Villette
à
Monsieur Pascal SEMONSUT
Maire de Vienne-en-Val
13 route d'Orléans
45510 VIENNE-EN-VAL

Objet : Modification du PLU de Vienne-en-Val

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'ai bien reçu les pièces relatives à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vienne-en-Val.

Aussi, je vous informe que je n'ai pas d'observation à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Denis TRÉMAULT

Monsieur le Maire
Mairie de Vienne-en-Val
13 route d'Orléans
45 510 VIENNE-EN-VAL

Châteauneuf-sur-Loire, le 17 mai 2022,

Vos réf : PS/SL

Objet : Avis sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Vienne-en-Val

Monsieur le Maire,

Par courrier du 22 avril 2022 reçu le 26 avril 2022, vous me faites part du projet de modification de votre Plan Local d'Urbanisme.

Je vous informe que les modifications projetées n'appellent pas de remarque particulière de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Vice-Président en charge de l'urbanisme,
David DUPUIS

